



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 057-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.78

Déposée le : 10.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Baumann-Berger (Münsingen, UDF) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Le développement des énergies renouvelables n'avance qu'à petits pas

La Stratégie énergétique 2050 prévoit notamment de sortir progressivement du nucléaire pour le remplacer par des énergies renouvelables indigènes, comme l'hydraulique, le solaire, l'éolien ou la géothermie. A la faveur des objectifs fixés par la nouvelle loi sur l'énergie, des progrès techniques et de la réalité sociétale, c'est surtout le photovoltaïque qui se développe. En hiver, la production intérieure d'électricité sera pourtant probablement bien inférieure à la demande. Dans ce contexte, la Suisse devra baser son approvisionnement sur les importations encore plus qu'auparavant et plus que prévu. L'EMPA aussi, dans sa dernière étude, prédit un important déficit d'électricité en hiver, même dans l'hypothèse d'un développement conforme à la Stratégie énergétique 2050. Le défi de garantir l'approvisionnement à tout moment dans ces conditions est donc d'autant plus grand que la sécurité de l'approvisionnement pour les importations dépend en fin de compte de la capacité et de la volonté d'exporter des pays voisins. L'Allemagne et la France sont en outre confrontées au défi de remplacer à long terme environ la moitié de leurs capacités de production, principalement par des énergies renouvelables. Une plus grande dépendance de la Suisse en matière d'importations est donc liée à des risques considérables.

Il faut chercher des solutions nouvelles et efficaces. Les possibilités techniques existent déjà, comme le développement de l'énergie hydraulique ou le couplage des secteurs, domaine où les sources d'énergie électricité, gaz et chaleur peuvent être couplées dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre à la question suivante :

- Quelles mesures permettraient, selon le Conseil-exécutif, d'accélérer la production indigène d'électricité dans le canton de Berne afin de parer à long terme à l'important déficit d'électricité, en particulier en hiver ?

Destinataires
– Grand Conseil